



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

La période des vœux est normalement un moment qui nous permet de nous retrouver, de nous rencontrer, d'échanger sur les bons moments de l'année écoulée et sur les projets de l'année à venir. Malheureusement, pour la deuxième année consécutive, l'épidémie de Covid en a décidé autrement. Nous devons donc profiter encore de cette période difficile pour renforcer les liens d'entraide et de solidarité.

Le conseil et moi-même tenons plus que jamais, en raison du contexte difficile pour chacun d'entre nous, à vous souhaiter nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année ainsi qu'une année pleine de santé pour vous et vos proches.

Cette crise sanitaire nous a obligés à nous adapter, à réinventer notre mode de fonctionnement et à utiliser tous les moyens mis à notre disposition pour rester en contact avec vous. Nous utilisons le site internet du village, la page Facebook, le bulletin municipal, les informations dans les boîtes aux lettres, les appels du secrétariat de Mairie. La Mairie vient de se doter d'un système d'information par SMS. Si vous souhaitez en bénéficier, vous devez transmettre votre numéro de portable au secrétariat.

Les réalisations

Les réalisations 2021 restent principalement l'aménagement de la rue de la Mairie. Il faut également signaler le démarrage de l'aménagement du lavoir de la Rouaoude, les travaux réalisés par les jeunes de l'APEAI sur l'arboretum du Barry, l'aménagement sécurité chemin du Crampan et Bouque de Lens, la réfection du pont de Bouque de Lens.

La commune a adhéré au dispositif des repas à 1 euro dans le cadre du RPI. Nous avons vécu le premier concours des maisons fleuries. Il a été possible de maintenir deux moments de convivialité avec la fête patronale et le repas des aînés.

Ces points principaux n'excluent en rien les actions de tous les jours qui sont réalisées par le personnel communal, tant technique qu'administratif, que je remercie pour son efficacité et son engagement.

Projets à venir

Janvier est le mois des résolutions. Quelles sont celles du conseil municipal ?

En premier lieu,

- finir les projets en cours comme la Rouaoude,
- lancer les projets en suspens comme la reprise des concessions du cimetière, cimetière pour lequel nous vous consulterons car l'utilisation du désherbant sera complètement interdite en juin 2022. Il sera nécessaire d'adapter son aménagement.

Mais également,

- travailler avec le SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne), ce qui va nous permettre de continuer à rénover l'éclairage public avec comme résultat des économies d'énergie.
- Poursuivre les échanges avec la succession de la boulangerie CANAL (des contacts sont déjà pris) car la Mairie envisage de récupérer les locaux avec comme projet d'y installer un commerce de proximité et un tiers lieu.
- Accompagner les associations comme l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) afin de leur permettre d'avoir des locaux permettant de fonctionner normalement.

Et Bien d'autres font partis des réflexions du conseil municipal ; comment améliorer l'entretien du village sans désherbant en limitant les coûts de main d'œuvre ; continuer à mettre à niveau l'urbanisation, ne pas accentuer la pression fiscale de la commune, projeter les possibilités d'urbanisme sur la commune,...

La communauté de commune a décidé afin de limiter les coûts de taxe d'ordures ménagères de modifier le mode de collecte. Elle se fera par bac collectif à raison d'un point pour 6 foyers.

Voilà, c'est le moment où nous devrions partager le verre de l'amitié et échanger sur notre quotidien.

Pour cela je vous donne rendez-vous ultérieurement.

Je terminerai sur ces mots.

Le conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

Les nouveaux habitants

- | | | |
|------------------------------------|--------------------------|-----------------------|
| • Léa GUILLEMARD et Benoît POLIART | 16 Allée du Santet | Location maison MARTY |
| • Marie AKÉ | 8 Chemin de La Gouttère | Achat maison CHINÉ |
| • Mme CAZALS et M. LEMOIGNE | 17 Chemin de La Gouttère | Achat maison LUX |
| • Léonor BOLAC et Arthur PRÉVOT | 3 Impasse des Bernès | Achat maison MINH |
| • M. et Mme COUFINHAL | 4 Route du Crampan | Achat maison FADEL |

Chers Amis,

Les années se suivent et se ressemblent !

En 2021, nous étions sous le coup de restrictions dues à la situation sanitaire et en cette nouvelle année 2022, malgré tous les vœux que nous avons formulés, la situation est presque identique.

L'interdiction des repas dansants et des grands regroupements dans la tradition de la Saint-Sylvestre, fait que l'on se demande si cette fête est passée !

Personne dans les rues, les embrassades déconseillées...bref, avec cette distanciation, le moral est un peu morose.

Quoi qu'il en soit, même si une fois de plus nous ne nous retrouverons pas pour fêter cette nouvelle année à la salle des fêtes autour de la traditionnelle galette des rois dignement arrosée, je veux ici vous transmettre mon optimisme en vous disant :

♪ « Ça ira mieux demain,
Comme tout finira bien,
Il faut profiter du jour qui vient. » ♪

Bien sûr, mes pensées et ma compassion vont vers tous ceux et celles qui ont été touchés par le deuil ou la maladie.

Enfin, en cette nouvelle année, je formule tous les vœux de bonheur, santé et prospérité pour vous tous et vos proches.

Que cette pandémie, grâce à l'aide de nos chercheurs, soit éradiquée et que nous puissions à nouveau en 2022, nous retrouver sans danger et vivre une vie normale.

BONNE ANNÉE 2022 A VOUS TOUS

Joëlle GAILLARD.

Etat civil 2021 :

Naissances

- Ninon GUIRAL RAUZY, le 12 février 2021.
- Léandro GOMÈS, le 20 février 2021.
- Lina MARTI DIAS, le 22 mars 2021.
- Lizzie PLANCHE VISIER, le 18 juin 2021.
- Adèle LAGRANGE le 10 juillet 2021.
- Mohamed BOUCENA, le 27 septembre 2021.
- Bili PREVOT BOLAC, le 22 octobre 2021.
- Taõ VERNIER, le 4 décembre 2021.

Mariages

- Véronique RAUFAST et Eric DUWICQUET le 30 janvier 2021.
- Julien LOPEZ et Jérémy HUYBRECHTS le 26 juin 2021.
- Sophie MINCHELLA et Damien LENNE le 4 septembre 2021.

Décès

- Suzanne THOUVENIN, née RIBET, le 2 janvier 2021.
- Louise PUGIBET, le 9 janvier 2021.
- Jeanne DELOUVRIER née CANAL, le 11 janvier 2021.
- Robert TÉOULÉ, le 17 janvier 2021.
- Suzanne DUPEYRON veuve MÉDAN, le 22 janvier 2021.
- René RUMEAU, le 17 février 2021.
- Béatrice SICRE, le 20 février 2021.
- Annie CAZABET le 5 mai 2021.
- Paul CAUJOLLE le 29 juillet 2021.
- Thierry REDONNET le 29 juillet 2021.
- Yves QUERRE, le 22 novembre 2021.

Les nouveaux habitants (suite et fin)

- | | | |
|---------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|
| • Julie et Manaën PYVETEAU | 11 Chemin des Castets | Achat maison GALAUP |
| • Emmanuelle et Jonathan LAURAC | 16 Route de Marsoulas | Achat maison THOUVENIN |
| • Pierre-Henry MOREAU | 27 Route de Sarradas | Achat maison PEREZ |
| • Candice BUISINE et Sébastien SAJOUX | 6 & 8 Route de La Rouaoude | Achat maisons DOAT et FERNANDES |
| • Margaux SOULA et Maxime LAGRANGE | 10 Route de La Rouaoude | Achat maison GHISALBERTI |

En ces moments toujours difficiles en raison de l'épidémie mondiale, nous pouvons dire que l'année 2021 aura été une année troublée. Mais la crise et les mesures sanitaires nous ont démontré, une nouvelle fois, que nous pouvions être solidaires, attentifs pour nous adapter à cette situation extraordinaire.

Au terme de cette année 2021, j'ai toujours une pensée particulière pour toutes les personnes qui ont été dans la souffrance et pour tous ceux qui se sont mobilisés pour maintenir les services, les commerces et les soins.

Le conseil municipal et moi même nous sommes engagés dans des actions qui profitent aux autres qui sont conformes à nos valeurs et grâce auxquelles nous avons établi des relations plus riches avec une bonne partie de nos administrés même s'il réside des impatiences pour certains d'entre eux concernant l'aboutissement de certains projets.

A l'aube de cette nouvelle année je continuerai avec mes collègues le travail entrepris par notre municipalité avec toujours le collectif comme objectif premier dans un souci de bienveillance qui donne du sens à nos actes.

Je vous souhaite cette bienveillance pour cette année 2022.

Hermine SIRGANT.



Meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette nouvelle année.
L'action de notre conseil municipal est toujours dirigée vers tous les Cassagnards et vous pouvez compter sur notre engagement.
Prenez bien soins de vous et de vos proches pendant ces temps compliqués.

Pascal GUAY.

Comme l'an passé, avant de vous présenter mes vœux les plus chers, je souhaite revenir sur l'année écoulée et me pose la question de savoir où en sont nos valeurs de solidarité, partage et entraide ? Tant certains attendent de la collectivité au lieu de cultiver des valeurs personnelles permettant le bien vivre ensemble...

Peut-être n'aurais-je jamais de réponse ?!

J'aurais bien été tentée de faire un « copier – coller » de mon bilan précédent pour cette année tant elles furent similaires... à un détail près, celui de la naissance à l'aube de 2021 d'un espoir de vie meilleure, en tout cas une vie protégée par les avancées de la science et l'administration d'un vaccin prometteur face à cette pandémie mondiale.

Certain(e)s n'auront malheureusement pas eu le temps de pouvoir en bénéficier, l'état civil de ce début 2021 en est le triste témoignage...

Pour ce qui est du bilan de la mission qui m'est confiée, nous continuons et nous continuerons à communiquer avec les moyens qui s'offrent à nous, en nous dotant de nouveaux outils et grâce à l'équipe qui m'entoure que je tiens à remercier pour son implication et sa pertinence. Une équipe endeuillée cette année, une équipe sur laquelle brille une belle étoile qui lui donne l'inspiration et l'envie de continuer sans elle.

Pour ce qui est de la communication « numérique » via le site, la page facebook, je tiens à remercier nos 400 fidèles abonnés (vous étiez plus de 240 l'an passé). Merci !

Quant au bulletin, nous ne renonçons pas à l'idée de revenir à votre rencontre mais la situation sanitaire délicate ne permet pour l'instant pas ces temps forts, pas de souci, il nous reste 4 ans !

Le temps s'égraine, les années se succèdent et se ressemblent et si en 2022, nous essayons tout simplement de faire de notre mieux !

Pour commencer l'année 2022, la Mairie s'est dotée d'un système de communication par l'envoi groupé de SMS ou appels sur les postes fixes afin que puissiez disposer de toutes les informations ou alertes en temps réel. Ce projet nous tenait à cœur, il faisait partie des objectifs que nous nous étions fixés, désormais il peut voir le jour grâce à votre collaboration.

Rien n'est possible sans vous, sans nous, c'est pour cela que 2022 s'écrira ensemble !

Je vous souhaite le meilleur, je vous souhaite d'avoir la force nécessaire pour affronter et surmonter les épreuves, de l'optimisme et de la joie et une santé à toute épreuve cela va de soi.

Belle année à toutes les cassagnardes, à tous les cassagnards ainsi qu'à leurs proches.

Sandrine de VERBIZIER-LECLERC.

